



Règlement du concours photo « Affichez vos couleurs ! »

Rendez-vous de la francophonie 2018

Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL)

Article 1 : Présentation du concours

Ce concours photographique est organisé du 1^{er} au 31 mars 2018, par la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador, dans le cadre des Rendez-Vous de la francophonie 2018.

Il a pour but de promouvoir la francophonie Terre-Neuvienne-et-Labradorienne ainsi que les couleurs de notre drapeau provincial. Il a pour thème « Affichez vos couleurs ».

Article 2 : condition de participation

Ce concours est ouvert à tous les résidents de Terre-Neuve-et-Labrador. La participation est libre et gratuite. Chaque participant ne peut soumettre qu'une seule photo.

Les membres du jury et les employés de la FFTNL ne peuvent pas participer au concours.

Pour être validée, la photo devra être envoyée à l'adresse courriel suivante : info@fftnl.ca accompagné des indications suivantes :

- Nom et prénom
- Adresse courriel
- Coordonnées postales (pour l'envoi des prix le cas échéant)
- Titre et/ou explication de la photo (facultatif - si jugé nécessaire)

La bonne réception des photos par courriel sera confirmée en retour.

La date limite des réceptions est fixée au **31 mars 2018**. Toute photo envoyée après cette date ne sera pas prise en considération.

Article 3 : jury et critères de sélection

Le jury sera composé de trois personnes, venant de chaque région désignée comme francophone de la province (Côte-Ouest, Labrador, Saint-Jean).

La photo soumise devra obligatoirement insérer le drapeau franco Terre-Neuvien-et-Labradorien dans sa composition.

Les critères suivants seront retenus pour définir les photos gagnantes : originalité, mise en valeur du drapeau, esthétique)

Les jurés sélectionneront les trois meilleures photos.

Les prix seront les suivants :

- 1^{er} prix : un appareil photo polaroid Fujifilm Instax Mini
- 2^e prix : une camera sportive de type GoPro AKASO EK700
- 3^e prix : UBRU tripod (trépied pour téléphones, caméra sportive ou appareil photo digital) + une carte SD 32GB

Les résultats seront annoncés directement aux gagnants concernés et sur la page Facebook de FrancoTNL au cours du mois d'avril.

Les prix seront remis soit en personne, soit par la poste.

Si le gagnant de l'un des prix ne se manifeste pas au moins 20 jours après l'annonce des résultats, le jury pourra réattribuer le prix à un autre participant.

Article 5 : droits d'auteur et d'éthique

Chaque participant devra s'assurer de l'accord des personnes photographiées.

Le participant garantit aux organisateurs qu'il est l'auteur exclusif de la photo qu'il soumet pour participer au concours et qu'il détient l'ensemble des droits et autorisations nécessaires à la publication de cette photo.

Les photos ne doivent pas avoir de caractère obscène ou dégradant.

Les auteurs des photos sélectionnées restent propriétaires de leurs photos, mais autorisent la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador à utiliser gratuitement et à publier leurs images dans le cadre de ce concours mais aussi dans le cadre de la valorisation des actions de la FFTNL : affiches, site internet, publications, etc.. Les auteurs s'engagent à autoriser l'exposition de leurs photos (le cas échéant).

Aucune utilisation commerciale ne sera faite des clichés.

La participation au concours implique l'acceptation de l'ensemble du règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats. Toutes photos non conformes aux données de ce règlement seront jugées hors concours. Tout renseignement additionnel pourra être obtenu par courriel à l'adresse suivante :

info@fftnl.ca

Article 6 : règlement du concours

Le règlement du concours est disponible en téléchargement sur le portail FrancoTNL (FrancoTNL.ca) à l'adresse suivante : **(compléter avec l'adresse une fois que ça sera sur le portail)**

Article 7 : annulation

Les organisateurs du concours se réservent le droit de modifier, écourter ou annuler le présent concours sans que leur responsabilité soit engagée de ce fait, et ce, sous préavis.

Article 8 : Organisation du concours

L'organisateur du concours photo « Affichez vos couleurs! » est :

Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador

65, Chemin Ridge

St John's, NL, A1B 4P5

info@fftnl.ca



(709) 722-0627